

des 40 F.

Chaque mois, chaque résident payait 380 F, soit

190 F pour sa chambre

190 F pour 25 tickets-repas mal préparés et insuffisants.

Ainsi pour la plupart des résidents, c'est la moitié de leur salaire qui y passe.

L'augmentation est inacceptable

LES JEUNES TRAVAILLEURS NE FERONT PAS LES FRAIS DE LA RENTABILISATION

La grève des loyers démarre à Epinay, s'étend à Clichy, Sarcelles et Gagny.

6 juillet : 1ère occupation :

La direction envoie 150 lettres d'expulsion aux résidents d'Epinay. Alors qu'elle a refusé d'encaisser les chèques à l'ancien tarif, le motif d'expulsion est le non-paiement des pensions ! La réponse est immédiate. Près de 200 jeunes travailleurs se rendent en délégation massive au siège de l'ALJT pour demander des comptes : une seule réponse : les flics à 0h 30 viennent nettoyer le self.

Dans la nuit même Epinay est occupé par les résidents, un comité de grève est élu ; le lendemain c'est Clichy puis Gagny qui rentrent en lutte.

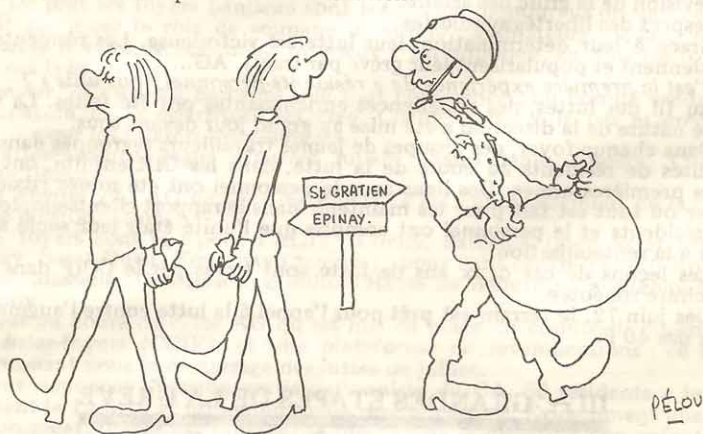
Le 8 juillet :

Un premier meeting a lieu à Epinay ; son rôle : populariser la lutte auprès des autres foyers : Epinay, Clichy, Sarcelles, Chatillon, Fontenay, Saint-Gratien, Argenteuil.

Très vite le soutien s'organise, la popularisation est faite : tracts et collectes sur les marchés.

10 juillet :

2ème offensive de la direction : les flics défoncent la porte du foyer d'Epinay pour permettre à la direction de récupérer les stocks de nourriture : ils sont transportés à Saint-Gratien.



DISTRIBUTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES PERTURBÉE
PAR DES ÉLÉMENTS IRRESPONSABLES ET HABILÉMENT
RÉORGANISÉE PAR LES RÉSIDENTS.